

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et
de la relance

Arrêté du 1^{er} mars 2022 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom

NOR : ECOG2206378A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2018 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 10 février 2022 et sur la proposition de la directrice de l'École nationale supérieure des mines d'Alès,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom est attribué aux élèves de formation initiale sortis de l'école en 2022, désignés ci-après par ordre alphabétique :

Au titre de 2021

Mme Bado (*Laurie, Julie*).

Mme Boivin (*Pauline, Clémence*).

M. Chen (*Kuo*).

Mme Coudert (*Camille, Corinne*).

Mme Da Cruz Chiochetta (*Bianca*).

M. Dolais (*Julien, Omer*).

M. Doue (*Harold, François*).

Mme Fasquel (*Célia, Gisèle, Michelle*).

M. Favre-Félix (*Antoine*).

M. Kadouno (*Emmanuel Fara*).

Mme Laigneau (*Marie, Françoise, Laure*).

M. Lebreton (*Bastien, Michel, André, Tifenn*).

M. Longo (*Basile*).

M. Moulène--Dalançon (*Gaël, Bertrand, Pierre, Jean*).

M. Nahon (*Rémi, Alexandre*).

M. Pedroso Ritter (*Everaldo, Junior*).
M. Roch (*Hugo, Jules, Guy, Jacques*).
M. Rousguisto-Pouzenc (*Jean-Philippe, Maxime, Georges-Gabriel*).
M. Sidijaevar (*Zeidane*).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines d'Alès de l'Institut Mines-Télécom confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et la directrice de l'École nationale supérieure des mines d'Alès sont chargées de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait, le 1^{er} mars 2022

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY